

Veille de l'Observatoire
Numéro 46 (novembre 2008)

La veille de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, para-gouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.

L'information est présentée selon le niveau d'intervention. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.

La veille est aussi disponible sur notre site Internet:
<http://www.criec.uqam.ca/observatoire/veille.htm>

Pour recevoir la Veille de l'Observatoire par courriel, SVP en faire la demande en communiquant avec criec@uqam.ca

DANS CE NUMÉRO:

1. Rapport sur la propagande haineuse sur Internet
2. Rapport annuel 2008 de Citoyenneté et Immigration Canada
3. Rapport d'enquête sur les actions des responsables canadiens relativement à trois citoyens torturés à l'étranger
4. Ontario : guide sur les droits de la personne au travail
5. États-Unis : statistiques sur les Afro-Américains
6. Grande-Bretagne : nouvelles mesures visant à recruter davantage de personnes issues des minorités ethniques au sein de la fonction publique
7. Conseil de l'Europe : rapport sur la situation des droits de l'homme en France
8. Conseil canadien pour les réfugiés : les « plus » et les « moins » de l'années 2008
9. Rapport sur le racisme en Europe en 2007
10. France : étude sur les stéréotypes dans les manuels scolaires

GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

À OTTAWA...

1. Rapport sur la propagande haineuse sur Internet

La **Commission canadienne des droits de la personne** a publié le *Rapport concernant l'article 13 de la Loi canadienne sur les droits de la personne et la réglementation de la propagande haineuse sur Internet* (http://www.chrc-ccdp.ca/pdf/rapport_moon_fr.pdf). Ce rapport, réalisé par le Professeur Richard Moon, dresse un portrait des lois régissant la propagande haineuse au Canada et clarifie les notions de liberté d'expression, d'égalité et de droits de la personne. C'est une étape importante pour une meilleure protection de la population canadienne contre la propagande haineuse tout en garantissant la liberté d'expression. La Commission doit présenter un rapport spécial au Parlement au sujet de la propagande haineuse sur Internet et de l'article 13 de la *Loi* en juin 2009.

Le rapport Moon recommande d'abroger l'article 13 afin que la Commission n'ait plus à traiter de la propagande haineuse et d'accroître le rôle d'acteurs non étatiques dans la prévention des formes d'expression de nature haineuse ou discriminatoire. Il ne fait cependant pas l'unanimité. Jane Bailey, professeure à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, a émis un avis contraire. Elle craint que le retrait de la Commission porte atteinte à l'égalité des groupes qui peuvent être la cible de discrimination (<http://www.ottawacitizen.com/Democracy+suffers+when+equality+threatened/1059937/story.html>).

2. Rapport annuel 2008 de Citoyenneté et Immigration Canada

Le *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration 2008* de **Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)** (http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/pub/immigration2008_f.pdf) présente les réalisations du ministère en 2008. Il expose le contexte dans lequel évolue actuellement le programme d'immigration du Canada et passe en revue certains des principaux défis que devra relever CIC en 2009, notamment en ce qui a trait aux niveaux d'immigration ainsi qu'aux délais de traitement des demandes de travailleurs qualifiés. Le rapport fait également état des partenariats conclus entre CIC et les provinces et présente des statistiques sur les résidents permanents, les résidents temporaires et les réfugiés admis en 2007.

3. Rapport d'enquête sur les actions des responsables canadiens relativement à trois citoyens torturés à l'étranger

Le **gouvernement du Canada** vient de dévoiler les résultats de l'*Enquête interne sur les actions des responsables canadiens relativement à Abdullah Almalki, Ahmad Abou-Elmaati et Muayyed Nureddin* (<http://www.iacobuccinquiry.ca/pdfs/documents/final-report-copy-fr.pdf>) qui porte sur les actions des responsables canadiens relativement à trois citoyens canadiens qui ont été détenus et torturés à l'étranger. Selon le Commissaire chargé de l'enquête, le Canada doit faire face au terrorisme en choisissant des moyens qui sont régis par la règle du droit et le respect de la liberté et de l'application régulière de la loi. Le commissaire revient sur les faits qui ont menés au déclenchement de l'enquête, décrit les actions des responsables canadiens relativement aux trois personnes visées et relate leurs conditions de détention en Syrie. Le Commissaire

reconnaît que les actions des responsables canadiens ont contribué indirectement à l'emprisonnement en Syrie de ces trois personnes.

Réagissant au rapport, le **Canadian Council on American-Islamic Relations (CAIR-CAN)** (http://www.caircan.ca/itn_more.php?id=3006_0_2_0_C) a exigé des excuses publiques de la part du gouvernement en raison du rôle joué par le Canada dans l'emprisonnement et la torture qu'ont subies ces trois personnes lors de leur détention en Syrie. La **Fédération Canado-Arable** (<http://www.caf.ca/Admin.aspx?AppModule=TxAppFramework.Web.Admin&Command=EMBEDDEDFILE&DataObjectID=701&ColumnID=3581&FieldName=CONTENT&Lang=EN&RecordID=1780>) s'est également dite préoccupée par les conclusions du rapport d'enquête. Elle dénonce notamment les violations des droits et libertés des Canadiens d'origine arabe qui s'effectuent sous le couvert de la lutte au terrorisme.

AILLEURS AU CANADA...

4. Ontario : guide sur les droits de la personne au travail

La **Commission ontarienne des droits de la personne** a rendu public *Les droits de la personne au travail en 2008* (<http://www.ohrc.on.ca/fr/resources/policies/atwork?page=atworkfr-Contents.html>), un guide dont l'objectif est d'aider les employeurs à mieux comprendre et à mieux appliquer les droits de la personne dans leur milieu de travail. Il contient notamment des exemples, des bonnes pratiques, des échantillons de formulaires et d'autres ressources destinées à permettre aux employeurs « d'instaurer et de maintenir des lieux de travail inclusifs et respectueux ». Le guide se penche sur des thématiques précises liés aux droits de la personne dans les milieux de travail, comme la discrimination, le harcèlement, le profilage racial, les responsabilités juridiques en matière de droits de la personne au travail et les accommodements raisonnables.

AILLEURS DANS LE MONDE...

5. États-Unis : statistiques sur les Afro-Américains

Encore cette année, comme prélude au *Black History Month* (février) le **U.S Census Bureau** (<http://www.census.gov/Press-Release/www/releases/archives/cb09ff-01.pdf>) a publié un portrait statistique de la population afro-américaine. Selon les données recueillies, les Afro-américains représentent plus de 13,5 % de la population américaine (40,7 millions). Le document présente aussi des statistiques sur le niveau de scolarisation, l'accès à la propriété, l'emploi, le revenu et le taux de pauvreté des Afro-américains. En matière d'éducation, 82% des afro-américains détiennent au moins un diplôme d'études secondaires, 19% un diplôme de premier cycle universitaire et 1,2 million un diplôme de deuxième ou de troisième cycle. En ce qui a trait au taux de pauvreté, celui-ci est demeuré sensiblement au même niveau qu'en 2007 à 24%. Rappelons que le *Black History Month* a été instauré en 1976 afin de commémorer les contributions des Afro-américains à l'essor de la nation américaine.

6. Grande-Bretagne : nouvelles mesures visant à recruter davantage de personnes issues des minorités ethniques au sein de la fonction publique

Dans le rapport *Race Equality : The Home Secretary's Employment Targets*

(<http://www.homeoffice.gov.uk/documents/race-equality-2007-08?view=Binary>) le **Home Office** (Grande-Bretagne) propose une série de mesures visant à recruter davantage de personnes issues des minorités ethniques au sein de fonction publique anglaise, notamment au sein de la police, du bureau des passeports et de l'agence frontalière. Parmi les recommandations, on note l'importance de favoriser le recrutement local, de développer de nouveaux partenariats entre le *Home Office* et la *Human Right Commission* et d'améliorer la collecte de données afin de mieux comprendre comment rejoindre les personnes issues des minorités de même que leurs besoins particuliers. Parallèlement, le service de police a également produit son propre rapport (<http://police.homeoffice.gov.uk/publications/equality-diversity/minority-ethnic-recruitment?view=Binary>) dans lequel il traite du recrutement des personnes issues des minorités en fonction des enjeux qui lui sont propres.

DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES...

7. Conseil de l'Europe : rapport sur la situation des droits de l'homme en France

Le **Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe** vient de rendre publique son *Mémoire*

(<https://wcd.coe.int/com.instranet.InstraServlet?Index=no&command=com.instranet.CmdBlobGet&InstranetImage=1081651&SecMode=1&DocId=1343238&Usage=2>) faisant suite à sa visite en France au cours de laquelle il a procédé à l'analyse et à l'évaluation des mécanismes de protection des droits de l'homme, des prisons, de la justice juvénile, de l'immigration et de l'asile, de la situation des Gens du voyage et des Roms. Selon le Commissaire, il existe d'importants risques associés à la détermination *a priori* du nombre de migrants irréguliers à reconduire aux frontières. Selon lui, une plus grande transparence devrait être assurée dans les procédures de régularisation, de regroupement et de rapprochement familial. En ce qui concerne les droits des Gens du voyage et des Roms, le Commissaire invite les autorités à « garantir un meilleur accès des populations roms aux soins, à l'éducation ainsi qu'au monde du travail ».

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

LOCALES...

8. Conseil canadien pour les réfugiés : les « plus » et les « moins » de l'années 2008

Le **Conseil canadien pour les réfugiés (CCR)** vient de rendre public son *Rapport de situation annuel 2008* (<http://www.ccrweb.ca/documents/ASR2008fr.pdf>) dont l'objectif est de faire un survol du traitement réservé par le gouvernement fédéral du Canada aux questions relatives aux réfugiés et aux immigrants au cours de la dernière année, du point de vue du CCR. Du côté des « plus », le rapport mentionne l'invalidation par la Cour fédérale du Canada de l'Entente sur les tiers pays sûrs, les mesures mises de l'avant par Citoyenneté et Immigration Canada afin de réunir des familles dont certains membres étaient exclus, ainsi que la mise en œuvre de la Section d'appel des réfugiés. Du côté des « moins », le CCR dénonce les

modifications à la loi sur l'immigration et la protection des réfugiés qui « augmentent le pouvoir arbitraire du ministre et réduit les droits des demandeurs ». L'organisme dénonce également la mise en place d'une nouvelle loi qui prévoit la nomination d'un avocat spécial qui a accès à de l'information secrète, sans devoir de la communiquer à la personne visée par un certificat de sécurité. Finalement, le CCR remarque que le nombre de travailleurs temporaires admis en 2007 a augmenté de 17% relativement à 2006, « une tendance inquiétante en raison de l'insécurité et des droits restreints des travailleurs temporaires ».

INTERNATIONALES...

9. Rapport sur le racisme en Europe en 2007

Le **European Network Against Racism (ENAR)** vient de rendre public *Racism in Europe : ENAR Shadow Report 2007* (<http://www.statewatch.org/news/2008/dec/eu-enar-report-2008.pdf>) dans lequel il dresse un portrait global des manifestations du racisme en Europe en 2007. D'abord, parmi les communautés les plus vulnérables au racisme, on retrouve les Roms, les Gens du voyage, les migrants en situation irrégulière, les communautés juives et musulmanes, ainsi que les demandeurs d'asile. Ensuite, le rapport identifie huit secteurs où le racisme peut se manifester : en emploi, en éducation, dans l'accès aux soins de santé, dans les politiques publiques, dans les médias, dans l'accès aux services publics, ainsi que par la violence (crimes racistes). Finalement, le rapport se penche également sur les enjeux liés à la lutte au racisme, à l'immigration et à l'intégration. Parmi les principales recommandations, on note l'importance de reconnaître et de supporter les ONG qui luttent contre le racisme, ainsi que l'importance de se doter d'un système efficace de collectes de données.

10. France : étude sur les stéréotypes dans les manuels scolaires

La **Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE)** vient de rendre publique une étude portant sur la *Place des stéréotypes et des discriminations dans les manuels scolaires* (http://www.halde.fr/IMG/pdf/Etude_integrale_manuels_scolaires-2.pdf) qui évalue comment la question de l'égalité et des discriminations est traitée dans les manuels scolaires. L'étude s'attache également à repérer la présence de stéréotypes renvoyant à des critères de discrimination comme l'origine, le sexe, le handicap, l'orientation sexuelle et l'âge. Elle conclut notamment que la sensibilisation faite sur les discriminations dans les manuels scolaires ne fait pas assez clairement le lien entre le principe d'égalité et la discrimination. D'autre part, la discrimination ne serait pas toujours présentée comme un délit grave et puni sur le plan pénal. Enfin, de manière générale, l'étude relève la présence de stéréotypes dans les manuels scolaires quelles que soient les disciplines enseignées y compris l'éducation civique. Par exemple, les personnes « d'origine étrangère » sont montrées le plus souvent dans des situations dévalorisantes et/ou de pauvreté.

Cette veille a été compilée par Kim O'Bomsawin (adjoindée de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) avec la collaboration de Ann-Marie Field (professionnelle de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) et de Jean-Claude Icart (Coordonnateur de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations). Elle est réalisée avec le soutien du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Pour des renseignements ou commentaires, communiquer au CRIEC:
criec@uqam.ca ou (514) 987-3000 poste 3318